

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

litions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de réeducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

 Maladie Dentaire**Cadre réservé à l'adhérent(e)**Matricule : **11135** Société : Actif Pensionné(e) Autre :Nom & Prénom : **JERBARI ABDELLATIF**Date de naissance : **31/12/1970**Adresse : **39 Rue El Jasmin Hay Erraha**

Arr 2 Casa

Tél. : **0661372643** Total des frais engagés : Dhs**Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :

Dr. SEBAI Najia
Gynécologue Obstétricienne
Houria, Immeuble 310 - 1er Etage
Mohammedia - Tél : 05 23 31 31 50

Date de consultation : **04/08/2020**Nom et prénom du malade : **Aid SAIDI AZIZA** Age :Lien de parenté : Lui-même Conjoint EnfantNature de la maladie : **Gynécologique**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

02 SEP 2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/08/2026	Consultation	1	200,00	Dr. SEBAI Gynécologue ORT 12, rue de la République - 75011 Paris Téléphone : 01 43 12 12 33 Fax : 01 43 12 31 32

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie AL AKBAR Dr. M. A. Al Akrab 5 Lotissement Ben Hamidoun Alia Tél: 023.28 10 80 - Mohammedia	24.08.20	76,10 INPE: 09206 3916,

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	
	
	
	
	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

The diagram illustrates a dental arch (maxilla) with teeth numbered 1 through 8 on both the upper and lower arches. Each tooth is accompanied by a symbol representing a specific dental condition or treatment:

- Upper Arch:**
 - Tooth 1: H
 - Tooth 2: 2
 - Tooth 3: 3
 - Tooth 4: 4
 - Tooth 5: P
 - Tooth 6: V
 - Tooth 7: W
 - Tooth 8: Y
- Lower Arch:**
 - Tooth 1: 1
 - Tooth 2: 2
 - Tooth 3: 3
 - Tooth 4: 4
 - Tooth 5: V
 - Tooth 6: Y
 - Tooth 7: W
 - Tooth 8: Y

A horizontal arrow labeled D points to the left, and a vertical arrow labeled B points downwards.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

Docteur SEBAI Najia
 Spécialiste en Gynécologie
 Obstétrique
 Accouchement - Chirurgie
 Gynécologique
 Maladies et Chirurgie des Seins
 Stérilité du couple - Echographie



الدكتورة السباعي ناجية

اختصاصية في أمراض النساء والولادة
 الجراحة - العقم - أمراض الثدي
 التصوير بالأمواج فوق الصوتية

Mohammedia, le :

04 AOUT 2020

Nr A.S. SAID A2228

44,70

- Duphas ban (S.V)

2x p ome en

boite purple & gris

28,40

- Nicrosol (P)

= deux mois de usage

76,10

Pharmacie Al Horaia
 Dr. M. S. Ben Horaia
 5 Lotissement Ben Horaia Aïn
 Tel.: 023.28.10.80 - Mohammedia

Dr. SEBAI Najia
 Gynécologue Obstétricienne
 Houria, Immeuble 379 - 1er Etage
 Mohammedia - Tel : 05 23 31 31 50

PPV(DH) :	LOT N° :	UT.AV. :
28,40 DH	2317520	09.2022